L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 JANVIER 1881. | 54me Année.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 29 JANVIER.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations, dans le Deuxième district, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, St-Pierre, Dorgenois et la Promenade Carondelet.

Par J. V. Gourdain, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un lot de terre avec bâtisse, dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Congo, Enghien, Dauphine et Port.

Par H. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par Montgomery & Co., au No 87 rue de Dame—grand assortiment de meubles, tapis, etc., etc.

MM. Montgomery & Cie. vendront, ce matin, à onze heures, un très bel assortiment de meubles faits par Mallard, Seignouret et autres. La vente offre de grands avantages aux acheteurs; elle se fait sans aucune réserve quoique les propriétaires quittant la ville. Voir l'annonce.

Question de marine.

Cette question vient encore d'occuper, pendant une longue séance, l'attention du Sénat des Etats-Unis. Il ne faudrait pas se plaindre de la longueur de ces discussions, si elles amenaient un résultat dont on eût à se féliciter; mais il y a toujours une conclusion pour les discours; il n'y a jamais de solution pour les affaires, et l'on est forcé de conclure lui-même que ceux qui les traitent ne les connaissent pas. Elles embrassent, en effet, beaucoup de détails qui demanderaient des connaissances spéciales dont les orateurs du Congrès n'ont pas la clé. La marine marchande américaine, qui n'est plus rien comparativement à ce qu'elle était autrefois, a besoin d'être relevée afin qu'elle puisse rendre au pays les services que raisonnablement il a le droit d'en attendre. Or, cette marine est devenue à peu près nulle; elle ne suffit plus aujourd'hui à transporter dans les ports étrangers la dixième partie des produits de l'Amérique. Le transport de ces produits se faisant sous pavillon européen, les Etats-Unis y perdent des sommes immenses en fret, en ravitaillements, en approvisionnements et en fournitures. Cela explique la disparition presque complète de ces maisons de chandlery qui étaient si nombreuses et qui faisaient de si brillantes affaires, il y a trente ans.

Ces établissements florissaient alors à la Nlle-Orléans dont le port était flanqué dans toute sa longueur par quatre ou cinq rangs de navires à voiles, presque tous américains, et aux besoins desquels les maisons de chandlery pourvoyaient d'une manière presque continue. Aujourd'hui les vapeurs ont remplacé les voiles, mais le mal ne vient pas de là, si les vapeurs appartenaient à l'Amérique; mais elles viennent du vieux monde; elles viennent d'Angleterre, d'Allemagne et même de pays qui naguère n'avaient de marine d'aucune sorte. Comme le vieux monde est économe en tout, il porte ses habitudes d'économie aussi bien dans le service de la marine que dans tout autre service, et ses navires n'achètent à l'étranger que ce qui leur fait indispensablement besoin et ce dont ils ne peuvent absolument se passer pour gagner les ports de retour.

On voit tout de suite, d'après cela, combien est grave la question du relèvement de la marine américaine, et quel degré d'intérêt tous les ports américains doivent y attacher. Aussi, est-elle traitée souvent au Congrès des Etats-Unis; mais malheureusement par des discoureurs possédant quelques idées générales avec lesquelles ils croient pouvoir se faire [illegible] de toutes informations de nature à faire briller le talent sous un vrai jour. M. Beck, du Kentucky, en a parlé dans la séance d'hier au Sénat des Etats-Unis, et M. Blaine, du Maine, lui a répondu. Mettant tous les deux des opinions qui ne s'accordent guère, bien qu'en paraisse, il ne s'agisse pas de politique, on aurait dit que l'un et l'autre n'ont fait allusion qu'aux sommes portées à croire qu'ils se sont tous les deux livrés à une discussion de bonne foi.

D'après M. Beck, le remède consisterait dans la liberté donnée à tout armateur, capitaine de navire, ou à tout entrepreneur de transport maritime, d'acheter ses navires partout où il pourrait faire à bon marché, avec le droit de les faire enregistrer comme navires américains, aussitôt après la cession.

M. Beck a dit que tous les autres pays avaient fait ainsi que nous pouvions faire autant avant la guerre, et que ce privation de faculté diminuait de beaucoup nos chances de concurrence sur les mers du monde.

Cette considération a peu de valeur, attendu qu'on peut construire en Amérique des navires de commerce et de guerre à si bon marché que partout ailleurs. N'y-t-il pas plus de bois, de fer et de combustible ici qu'en Europe? A supposer que le travail ouvrier y coûte davantage, nos machines doivent faire compensation surtout avec le bas prix des matériaux. La Russie, la Turquie, l'Egypte et le Brésil ont fait construire à New York des bâtiments de guerre, ce qui prouve que l'on y construisait pour un prix tout au plus égal à celui qu'on aurait demandé dans d'autres pays. M. Beck oublie une chose, c'est que la question de construction n'est pas la seule. Il y a aussi la question de navigation. Il importerait fort peu d'avoir des navires à bon marché, si l'on ne savait s'en servir d'une manière économique. L'égalité rétablie sur un point serait bien vite détruite sur un autre. Qu'est-ce que coûte, par exemple, le personnel transatlantique d'un navire norvégien, comparé au passage transatlantique d'un navire américain? Il ne coûte peut-être pas la moitié. Les matelots norvégiens sont moins ambitieux et plus sobres que les matelots américains et ils acceptent ce que les autres refusent.

Les capitaines norvégiens ou danois ne sont pas plus exigeants que leurs matelots [illegible] à part, et ils se contentent de $600 de traitement quand les capitaines américains en demandent $2000. Nous ne pouvons pas en dire autant sur le chapitre des approvisionnements. Tout est économie pour les gens du vieux monde et tout est profusion et perte pour les gens du nouveau. De là la différence qu'il y a entre le prix de la navigation et celui du navire. Ce dernier point de vue n'est qu'une bagatelle, qu'on ne peut pas faire entrer sérieusement en ligne de compte.

M. Beck paraît ignorer tout cela, mais il a été plus fort sur un autre point. Il a demandé ce que deviendrait notre commerce dans le cas d'une guerre survenant entre les nations européennes. Nos denrées, voyageant sous pavillon étranger, seraient prises par les ennemis, et faute de navires à nous, elles ne pourraient être transportées. Ce qui est vrai, mais l'argument n'a fait impression sur personne, parce qu'on sait qu'en Amérique, il y existe une force productive d'improvisation, et que le cas échéant on aurait bientôt suppléé à la lacune.

M. Blaine n'est entré dans aucune de ces considérations, qui lui ont semblé trop mesquines sans doute, et il a appelé l'attention du Sénat sur la nécessité de l'adoption d'un système de subventions pour relever la marine américaine et la mettre en état de faire une concurrence heureuse à toutes les marines du monde. Le Congrès n'aime pas les dépenses, nous en savons quelque chose, nous, habitants du Sud auxquels il n'a jamais pu encore se résoudre à faire une juste part dans les munificences de la nation, mais il faut avouer que M. Blaine a touché à la véritable difficulté. L'Angleterre subventionne ses lignes de steamers; la France subventionne les siennes; l'Italie et l'Autriche en font autant, et c'est par ce moyen que la première de ces Puissances s'est assuré non seulement le transport des malles et des marchandises de tant de pays qui sont à notre porte, mais encore l'avantage d'immenses débouchés sur tous les points maritimes du Globe. Les autres nations suivent l'Angleterre; les Etats-Unis seuls, en refusant une assistance pécuniaire qu'ils pourraient si facilement donner, se privent de toutes relations avec des Etats qui sont nos voisins, et qui ne demanderaient pas mieux que de nous favoriser dans ces tentatives d'agrandissement commercial.

Ces subventions ne coûteraient rien, a dit M. Blaine, car on les retrouverait dans l'économie qui résulterait de la fermeture des chantiers de construction du gouvernement, ces chantiers officiels coûtant des sommes énormes pour ne rien produire. L'industrie privée se chargerait de toutes nos constructions navales à des prix considérablement inférieurs aux prix que le gouvernement paye pour opérer de mauvaises réparations ou pour bâtir des coques nouvelles. Cette idée de M. Blaine est neuve; nous ne sachions pas que personne l'ait émise avant lui, et nous croyons qu'elle a dû faire une vive impression. En tout cas, il est certain que le système des subventions serait le moyen le plus rapide de relever la marine des Etats-Unis et de la mettre en état de se montrer avec succès partout où flotte aujourd'hui le pavillon subventionné des autres marines.

Monsieur, si vous avez fait de la peine à votre petite femme, vous vous ferez facilement pardonner en lui offrant une paire de bottes Fauché.

THEATRE ST-CHARLES.

Faust.—Aïda.—Mignon.

Nous sommes sorti, hier soir, enchanté, nous et bien d'autres, de la représentation de Faust en italien. On s'imagine pas comme les voix de la compagnie Strakosch, empêtrées jusqu'ici dans ce vilain anglais, si anti-musical, se trouvaient à l'aise et se développaient dans la langue si claire, si sonore, si mélodieuse de l'Italie. Aussi s'en sont-ils donné à cœur joie, et franchement le public les y encourageait par ses applaudissements.

Voyons, M. Strakosch, est-ce que votre charmant ténor léger, Perugini, aurait pu chanter de cette ravissante façon la romance *Salve, dimora casta e pura* dans votre anglais qui étrique la voix et la renfonce dans la gorge, en dépit des efforts du chanteur pour la faire sortir directement de la poitrine? Il est possible que l'essai de l'opéra anglais ait réussi ailleurs; mais à la Nouvelle-Orléans, il a été malheureux. Ce n'est certes pas la faute des artistes, dont la plupart sont excellents; c'est la faute de la langue qui se prête difficilement à l'émission de la voix et aux finesses du chant. Nous reviendrons sur ces sujets, demain, nos adieux à cette troupe.

En attendant, nous adressons provisoirement nos compliments sincères à M. Perugini pour la façon d'exécuter ce rôle si difficile, si délicat, si fin de Faust, pour le joli et clair ut de poitrine qu'il a lancé à la fin de sa romance. Et puis ces costumes sont si élégants; il sait si bien s'habiller. Il sait évidemment que la question d'optique entre pour une grande part dans les succès du théâtre; et il sait habilement en tirer parti.

Mlle Torriani a, dans le rôle de Marguerite, déployé beaucoup de talent, beaucoup d'habileté, beaucoup de légèreté. Le public assurément ne s'est pas aperçu qu'elle était fort indisposée. Une autre même à sa place n'eût pas chanté dans une pareille situation de santé. Cela ne l'a pas empêchée d'exécuter avec beaucoup d'art, sa chanson du Roi de Thulé et toute la scène du jardin.

C'était la première fois que nous entendions M. Gottschalk. La voix est bonne, bien timbrée, étendue, et il en tire un excellent parti... Remarque particulière: il portait un des plus jolis costumes de Valentin que nous ayons jamais vus.

Quelle voix formidable que celle de M. Conly! Il s'est fait rappeler dans la sérénade de Méphisto, et il lui a fallu la chanter deux fois.

Tous les ensembles ont bien marché, et, malgré la coupure que l'on a été obligé de faire de la scène de l'église, à cause de l'indisposition de Mlle Torriani, le public est sorti enchanté de cette soirée.

Aujourd'hui, en matinée, Aïda avec Mlle Torriani, M. Byron. Nous croyons savoir que plusieurs artistes, encouragés par l'expérience d'hier soir, doivent hardiment attaquer leurs rôles en italien.

Ce soir, Mignon, pour les adieux de Mme Marie Roze.

Nous reproduisons avec plaisir l'avis suivant que nous avons déjà publié hier.

AUX FRANÇAIS.

"Pour répondre au désir souvent exprimé par les Français de la Nouvelle-Orléans, par les compatriotes de Mme Marie Roze, de l'entendre chanter dans sa langue maternelle, cette excellente artiste, avec sa gracieuseté habituelle, a consenti à chanter deux des principaux airs de Mignon en français."

Artiste française, exilée, pour ainsi dire, dans l'opéra anglais, il est tout naturel qu'elle profite de son séjour parmi nous pour chanter dans sa langue maternelle deux de ses airs favoris : *Connais-tu le pays?* et la *Styrienne*. Qu'elle en ajoute un troisième, ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, ni le public non plus.

Une jolie botte claquée, pour dames, à $1.50, l'Etoile R.

Le métier à dentelles. — La nouvelle de l'invention d'un métier à fabriquer la vraie dentelle se confirme.

Ce même métier peut fabriquer toutes les dentelles qui, jusqu'alors, ne pouvaient être faites qu'au fuseau, à la main, telles que les Valenciennes, maille ronde ou maille carrée, Malines, Blondes, Guipures, Chantilly (dentelle noire), etc.

Ce métier peut reproduire tous les genres, même les plus antiques, aujourd'hui si recherchés, et pour lesquels il serait presque impossible de former des ouvrières.

Déjà, en 1854, M. F. Aubry, rapporteur du jury des dentelles à l'exposition de Londres, avait pressenti l'invention d'un pareil métier; voici ce qu'il disait à ce sujet:

"Certes, il reste encore beaucoup à faire pour que les dentelles à la Jacquard, de Calais, Cambrai, Lyon et Lille, parviennent à atteindre le fini et le type de la dentelle aux fuseaux. Mais qui peut prévoir où les perfectionnements s'arrêteront? Qui sait si le métier à tulle ne sera pas un jour, en quelque sorte, un vrai coussin de dentellière et les bobines de véritables fuseaux *manœuvrés par des mains mécaniques*?"

Ces prévisions sont aujourd'hui réalisées, au grand profit de la science, de l'industrie et de la toilette des dames, ce qui n'enchantera probablement pas les maris!

Les Dames élégantes et charmantes toutes à l'Etoile R.

Mort de faim.—*L'Ordre* nous apprend qu'un vieux soldat du premier empire, décoré de la médaille militaire, est mort de faim le 11 décembre, dans la rue de Paris, à l'âge de cent cinq ans. On l'a trouvé mort dans son fauteuil; à côté du cadavre, sur une table en bois blanc, était un papier couvert de l'écriture de l'ancien troupier. Il avait eu la force, avant de mourir, de tracer ces quelques lignes: "Je n'ai rien; je meurs de faim; je n'ai pas mangé depuis deux jours. Mais vive la patrie!"

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Interpellation sur la politique étrangère.

Paris, 23 janvier.—Hier à la chambre des députés, M. Proust, républicain, a présenté une demande d'interpellation sur la politique étrangère du gouvernement. La discussion a été fixée au 3 février.

Discours pacifique de M. Gambetta.

Paris, 23 janvier.—M. Gambetta, président de la chambre des députés, dans un discours qu'il a prononcé vendredi, a fait une déclaration qui semble être destinée à détruire l'impression produite par son discours de Cherbourg. "Malgré des assertions sans fondement, a-t-il dit, tout le monde sait que la politique étrangère du gouvernement n'a pas de visées secrètes et n'aspire à aucune aventure. Cette garantie est inhérente à la forme républicaine du gouvernement, sous laquelle tout dépend de la souveraineté nationale."

Biographie impériale.

Londres, 25 janvier.—On dit que l'ex-impératrice Eugénie prépare en ce moment la biographie de Napoléon III et celle du prince impérial.

Conversions à la République.

La conversion à la République de M. Dugué de la Fauconnerie, quoique depuis longtemps attendue par ses coreligionnaires politiques, a néanmoins produit dans le camp bonapartiste une impression désagréable. Ce matin le *Gaulois* publie une intéressante entrevue d'un de ses reporters avec M. Dugué de la Fauconnerie qui annonce la conversion prochaine de M. Robert Mitchell et Lenglé. M. de la Fauconnerie a ajouté que la cause de l'Empire est perdue, et qu'il n'y a plus de choix possible qu'entre une restauration légitimiste et la République. Comme démocrate il a choisi cette dernière forme de gouvernement. Peu importante en elle-même, cette conversion peut produire un effet moral immense. Elle établit nettement la situation sans issue du bonapartisme et ne peut manquer de renforcer la République.

Les héritiers du duc de Morny.

Au cours de l'action judiciaire intentée aux héritiers du duc de Morny par son ancien secrétaire, M. Fournier, plusieurs journaux ont établi d'une façon irréfutable que la désastreuse expédition du Mexique est due exclusivement à l'affaire des bons Jecker.

Une nouvelle opérette de Lecocq.

La nouvelle opérette de Charles Lecocq, *Janot*, jouée pour la première fois samedi soir à la Renaissance n'a pas obtenu un grand succès musical, mais le libretto est si étincelant de verve et la jeune et pimpante Jeanne Granier si irrésistible dans son petit rôle, que la pièce ne peut manquer de tenir longtemps l'affiche.

"Jack."

Malgré le succès incontestable remporté par Céline Montaland dans *Jack*, la nouvelle pièce d'Alphonse Daudet représentée à l'Odéon, l'œuvre n'est pas viable. Ce matin, dans sa chronique théâtrale du *Temps*, Francisque Sarcey dit que M. Daudet ne se fait pas une idée juste des lois dramatiques et de leurs limites.

La santé de M. Gladstone.

Londres, 25 janvier—Le *Daily Telegraph* dit que la santé de M. Gladstone inspire des craintes à ses amis. M. Gladstone se fait violence pour s'acquitter de ses devoirs politiques.

Allemagne et Italie.

Berlin, 23 janvier—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* signale d'un ton moqueur les perspectives du parti de l'*Italia irredenta*, qui comptait l'année dernière sur une France gambettiste qui existe encore, et souhaitait un conflit entre l'Autriche et la Russie pour faire une moisson facile. Bien que les visées de ce parti soient sans espoir, dit-elle, il serait désirable pour l'Italie qu'elle cherchât à dissiper ce nuage qui obscurcit l'horizon de la paix.

Rome, 23 janvier—Le *Diritto* répond ainsi à la *Gazette de l'Allemagne du Nord* : "L'Italie sait remplir son devoir sans recevoir de leçons des autres."

Les négociations à Constantinople.

Les puissances ont accepté en principe la proposition d'entamer des négociations à Constantinople, lesquelles commenceront dans une quinzaine de jours après l'arrivée de M. Goschen, ambassadeur de la Grande-Bretagne, et du comte d'Hatzfeldt, ambassadeur d'Allemagne. En attendant, les ambassades discuteront le mode de procédure de la conférence, qui aura le caractère de la médiation.

La situation en Albanie.

Londres, 24 janvier—On télégraphie de Constantinople qu'aucune garnison turque en Albanie n'a été attaquée et qu'aucun conflit n'a éclaté. La bande d'Uskup qui menaçait de détruire le chemin de fer a été dispersée, et des troupes ont été envoyées à Prisrend et à Uskup.

Londres, 24 janvier—Le correspondant du *Times* à Constantinople croit savoir que la Ligue demande une autonomie complète pour l'Albanie, comme prix de sa coopération dans la question grecque, et menace d'ouvrir, en cas de refus, des négociations avec la Grèce. On se propose de susciter des dissensions parmi les chefs albanais pour éviter le danger, et si ces efforts restent infructueux, on accordera une certaine autonomie nominale qui suffira, croit-on, à assurer le concours des Albanais.

Condamnation pour crime politique à Moscou.

Moscou, 25 janvier.—La cour martiale a condamné le criminel politique Pekarsky à quinze ans de travaux forcés; mais en considération de sa jeunesse le tribunal a demandé au gouverneur-général de commuer sa peine en celle de quatre années de bannissement en Sibérie.

Baptême d'un banquier juif.

Londres, 25 janvier.—Le bruit court à Berlin, que M. Bleichroder, banquier juif bien connu, est allé à Rome pour s'y faire baptiser.

Mort d'un peintre.

Londres, 23 janvier.—On annonce la mort d'Eugène-Joseph Verboeckhoven, l'éminent peintre belge.

Fin d'une correspondance:

Mon joli petit raton, si tu veux regagner la place que tu as perdue dans mon cœur, apporte-moi une paire de bottes Fauché.

TA JULIETTE.

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester, New York:

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé: le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi sa remarquable efficacité curative dans les maladies invétérées et soi-disant incurables de Bright en cette ville. Dans quelques-unes de ces maladies, qui étaient les plus avancées et arrivées déjà presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnées par les docteurs des deux écoles, la prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement votre,

C. A. HARVEY.

J. N. BECK, de Toledo, Ohio, dit:—Mon père, avant d'user du "Only Lung Pad", ne pouvait dormir la nuit, à cause de la violence de sa toux, mais depuis qu'il s'en sert, il dort parfaitement toutes les nuits.

Quelques chiffres sur le budget de l'Opéra de Paris en 1880 :

Les dépenses se sont élevées à 4,079,000 francs.

Dans cette somme, le gaz, payé 30 centimes le mètre cube, est compté pour 240,000 francs.

Le balayage dépasse 40,000 francs. Les droits des pauvres et d'auteurs dépassent 500,000 francs.

Voilà donc trois articles : l'éclairage, le balayage et les droits qui absorbent la subvention.

La troupe a coûté 1,200,000 francs cette année.

Enfin, la mise en scène "d'Aïda" s'est élevée à 240,000 fr., celle du "comte Ory" à 30,000 fr., et celle de la "Korrigane" à 80,000 francs.

Les recettes ont atteint à peu près le chiffre des dépenses.

—Que de monde! Où sommes-nous, mon loulou! —Ici c'est l'Etoile Rouge, le grand magasin dont la vogue va toujours en croissant.

TRINQUET.

Le nom de Trinquet apparaît pour la première fois en 1868 dans les journaux.

Les réunions publiques venaient d'être autorisées par la loi; quelques centaines d'orateurs avaient surgi de Belleville.

Les motions les plus fantaisistes ne tardèrent pas à faire une réputation à leurs auteurs et à leurs défenseurs. Dans les journaux de la cour, les uns et les autres jouaient le rôle d'épouvantail; dans les feuilles radicales, celui de héros de la cause démocratique, lorsque la division causée par ces folies se mit dans les rangs du parti républicain.

Trinquet resta naturellement du côté des violents.

Qu'était-ce que Trinquet?

Cordonnier paisible jusqu'en 1869, nous n'avons rien de plus à dire sur sa vie privée. Orateur à la fin de cette année, il mit le comble à sa réputation radicale en imaginant la candidature de Rochefort et en la défendant, non sans une certaine éloquence, dans les réunions publiques de cordonniers. Il eut à faire à des avocats, à Daumier et à ses amis, il eut beau tenir tête et Rochefort lui dut son élection. Pour reconnaître ce service, le nouveau député, qui venait de fonder la *Marseillaise*, l'attacha à son journal, en lui confiant les modestes fonctions de garçon de bureau. Trinquet s'en contenta; il vivait d'ailleurs dans la plus intime familiarité avec les rédacteurs, Germain Casse, Eudes, Raoul Rigault, Georges Cavalier, etc.... mais il se trouva quelque peu dépaysé; Trinquet ne pensait qu'à descendre dans la rue. On eut beaucoup de peine à lui faire comprendre le jour des funérailles de Victor Noir, que l'heure n'était pas encore venue de commencer le feu; un mois plus tard, le 8 février, il n'y tint plus; Rochefort venait d'être arrêté rue de Flandre.

L'émeute grondait place des Victoires et rue d'Aboukir, où se trouvaient les bureaux de la *Marseillaise*. Trinquet descendit pour se mêler aux groupes et prendre part aux manifestations, il était porteur d'un pistolet; il avait à peine le temps de crier: "A bas l'Empire! Vive la République!" que les agents s'étaient jetés sur lui. Il fut conduit à la Préfecture et condamné à six mois de prison par la 7e Chambre. Tels furent ses débuts dans la carrière révolutionnaire.

Lorsque Trinquet sortit de prison, l'ennemi avait envahi la France, l'Empire s'était effondré. Le futur membre de la Commune acquit dans son quartier une puissante influence; il régnait en maître dans les clubs, où ses propositions, toujours les plus violentes, excitaient l'enthousiasme des Bellevillois. Il fut naturellement un des orateurs de la sortie en masse, un des ennemis les plus acharnés des *traîtres*, Trochu et Jules Favre, un des promoteurs des journées du 31 octobre et du 22 janvier. De si beaux efforts méritaient leur récompense, elle fut offerte à Trinquet par les électeurs du 20e arrondissement sous la forme d'un mandat à la Commune de Paris. Il obtint 6,771 voix sur 9,204 votants. On voit que, depuis cette époque, le nombre de ses électeurs a considérablement diminué.

Pendant cette période à jamais néfaste de la Commune, Trinquet, membre de la majorité, vota les mesures les plus révolutionnaires, il siégea près de Raoul Rigault, au Comité de sûreté générale, proposa de prélever, au nom de la liberté sans doute, une somme de cinquante francs sur chaque garde national absent de Paris depuis le 18 mars et dirigea un certain nombre de perquisitions dans les églises.

Sa réputation de beau parleur lui valut d'être plus spécialement chargé, dans le vingtième arrondissement, de la célébration des mariages. Plus d'un couple bellevillois a reçu les bénédictions civiques du farouche clubiste, qui, dans ses allocutions, avait au moins cette supériorité sur les nihilistes, de ne pas se montrer un ennemi de la famille et de vanter les douceurs aux nouveaux époux. Trinquet a toujours été un bon père.

Trinquet fut arrêté dans les carrières d'Amérique, en juin 1871, il fut condamné le 3 septembre et transporté en février 1872 à la Nouvelle-Calédonie, où il est resté neuf ans.

Ce farouche révolutionnaire socialiste est cependant, qu'il le veuille ou non, un bourgeois, un capitaliste. Trinquet, tandis qu'il était au bagne, a fait un héritage qui lui permet de vivre dans une modeste aisance. Qui sait, peut être le jour viendra-t-il où, lui aussi, sera traité comme un infâme *propriétaire*.

On assure même que déjà les purs des purs lui reprochent d'avoir fait demander sa grâce par Gambetta en 1871.

Trinquet a la quarantaine, aujourd'hui. Avec sa casquette à oreillettes relevées, sa coiffure bizarre,—et sa barbe noire, longue, touffue, le petit père Trinquet a l'air d'un de ces diables hirsutes qui sortent d'une boîte, montés sur un ressort à boudin.

Il demeure à Belleville, rue Rébeval, et s'occupe activement de sa candidature, ne dédaignant pas la conversation chez le marchand de vins, du reste, et parlant aux écoutés devant le tourniquet.

Son fils est compositeur au journal le *Temps*, et—comble de la typographie!—le jeune garçon a été peut-être obligé plus d'une fois de *composer* un "éreintement" de l'auteur de ses jours, le *Temps* n'étant pas tout à fait du même bord que la *Révolution sociale*!

Achetez vos souliers de bal à l'Etoile Rouge.

Le Musée de l'Opéra.

On va ouvrir une nouvelle salle d'étude, un musée et une bibliothèque dans ce lieu maudit—et charmant—où danse Mlle Mauri, la Patti du jeté-battu.

J'ai visité, dit M. Jules Claretie, ce coin de l'Opéra, encore livré aux tapissiers et aux décorateurs, mais qui, dans quelque temps, sera, pour les Parisiens, une curiosité nouvelle. La galerie Ouest de l'Opéra, celle qui fait pendant au buffet qu'ont orné de fresques M. Clairin et M. Ulysse Butin, est transformée en une sorte de Musée où tous les spectateurs pourront, durant les entr'actes, regarder de vieilles gravures représentant des scènes d'opéras d'autrefois, des inventions de machinistes italiens, des affiches anciennes où tout le passé réapparait dans son intimité attirante.

Des autographes de Lully, de Rameau, de Gluck, de Meyerbeer sont là, étalés sous verre, et le public pourra retrouver, dans ces caractères jaunis, dans cette encre qui pâlit avec les années, comme les vieilles gens, les morceaux célèbres qui, tout à l'heure, l'auront fait tressaillir.

Les murailles de cette sorte d'annexe du Foyer, les angles de la salle, seront garnis de panoplies et d'écussons composés d'accessoires de théâtres, casques de huguenots ou de chevaliers de Chypre, boucliers de "l'Africaine," étendards du "Prophète."

Et il a fallu, pour arriver à ce résultat, triompher un peu de la volonté de M. Charles Garnier, qui avait eu l'idée de faire de ce second foyer un "fumoir." L'architecte tenait fort à ce "fumoir," conception utilitaire au milieu de sa gigantesque et superbe création. On lui a objecté que les fumeurs pourraient, si bon leur semblait, aller sur la "loggia" fumer tout à leur aise et que l'Opéra, après tout, n'était pas spécialement créé pour les affolés de papelitos et de cigares. M. Garnier s'est résigné, et le fumoir est devenu un Musée.

Les choses ont leurs destinées. Telle autre pièce en forme de rotonde dans le pavillon ouest que M. Garnier destinait, dans sa pensée, à servir de salon pour le chef de l'Etat,—c'était l'empereur alors,—sera, avant peu, une bibliothèque, et une bibliothèque publique, où tout le monde pourra aller consulter les livres. Et cette entrée large et royalement accommodée pour l'arrivée des équipages officiels qui conduit droit à la rotonde par un escalier solennel, la voilà qui servira tout bourgeoisement d'entrée aux travailleurs et aux bibliophiles en quête de renseignements. Les livres conservés, très haut, au cinquième étage, avec plus de 60,000 estampes curieuses, par le très érudit M. Charles Nuitter, vont descendre là, magnifiquement logés dans la rotonde bâtie pour un souverain. Un roi chasse l'autre. Salut à Sa Majesté le Livre.

Pour aller au bal la chaussure en couleur est du dernier bon goût, l'Etoile R.

—Encore un organe des revendications féminines; on annonce l'apparition de la *Tribune des femmes*, "organe politique, scientifique et commercial (!)"; rédacteur en chef: la citoyenne Eugénie Chamiset.

Fauché! Bottes du dernier genre en vente à l'Etoile R.

Un pêcheur étouffé par un poisson.—Les journaux anglais racontent qu'un pêcheur voulait se saisir d'un petit poisson qui était resté engagé dans les mailles de son filet. Comme ses mains n'étaient pas libres, il voulut saisir le poisson avec ses dents. Le poisson donna un violent coup de queue, s'engouffra dans le gosier du pêcheur et s'arrêta dans le larynx. Le pêcheur tomba privé de sentiment et avant que le médecin arrivât, il était mort étouffé. L'autopsie a permis de constater que la partie antérieure du poisson fermait l'entrée du larynx, tandis que sa queue se trouvait à la hauteur de la racine de la langue.

Escarpins en couleurs, pour bal, à l'Etoile R.

Mariés hier au soir, à 7 heures, à l'église St Augustin, par le R. P. Subileau, Mlle HELVIA SONIAT-DUFOSSAT, de la Nlle-Orléans, à M. R. LAVIGNE, de France.

Décédée, hier après-midi, à cinq heures moins un quart, à l'âge de 60 ans, Dame Veuve AUGUSTE VERDON. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu, aujourd'hui, SAMEDI, à 4 heures P. M. Le corps est exposé dans la rue Moralès, No 427, entre les rues St-Anthony et Bagatelle.

De la part de son fils.

Décédée, hier soir, à 8 heures et demie, Dame MICHEL COMMAGÈRE, née Elisabeth Bragg, native de la Nlle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Théophile Commagère, Th. F. Bragg, Nicaud, Valeton et Hatrel, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le corps est exposé à sa dernière résidence, No 390 rue Ursulines, près Prieur.

O. S. FOWLER,

Le vétéran phrénologiste,

Fera 4 lectures gratuites,

Assisté de son gendre,

E. W. AUSTIN,

Tous deux de New-York,

AU ODD FELLOWS HALL,

Les 2, 3, 4, 7, 8 et 9 février,

SUR la santé, la culture de l'esprit, la mémoire, le mariage, l'éducation des enfants, etc., chaque lecture suivant avec des examens. Des consultations sont données sur les talents des enfants, les affaires, la santé, etc., au City Hotel jusqu'au 10 février. 29 janv—

Avis spécial.—Le et après le 1er février, tout le fret reçu après 3 heures P. M. pour les places locales sur le M. L. & T. R. R. & S. S. Co. ne partira pas avant le jour suivant. Les expéditeurs devront avoir tout leur fret rendu sur la plateforme avant cette heure.

CHAS. A. WHITNEY & Co., Agents-généraux. 29 janv—7t.

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de Banque—Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1881.—Un dividende de 3 pour cent sera payé aux actionnaires de cette banque le ou après le 1er février 1881, par ordre du Conseil de Direction.

JAS. J. TARLETON, Caissier. 29 janv—5t

Avis.

$30,000. Nlle-Orléans, 17 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de Jacob Stern, Henry Guttwill et David Levy, 331 Canal, New York, la moitié du billet No 24,283, tirage à numéro simple, classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trente Mille Piastres, mardi, 11 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, agent, Compagnie de l'Express du Sud, Nouvelle-Orléans, Lne. 29janv—2PP

Avis.

$30,000. Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de James L. Murray, par l'entremise de la National City Bank, d'Ottawa, LaSalle county, Ill., la moitié du billet No 24,283, tirage à numéro simple, classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de Trente Mille Piastres, mardi 11 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une piastre au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent de la Compagnie de l'Express du Sud, Nlle-Orléans, Lne. 29janv—2PP

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Vve Chas. Baquié, Nlle-Orléans, la moitié du billet No 17,467, tirage à numéro simple, classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Deuxième gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 11 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de D. Avila, No 256 rue du Canal, entre Howard et Liberty, Nouvelle-Orléans, Louisiane, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: pour Mme HAZEN BAQUIÉ. Résidence: AUGUSTUS REICHARD, No 234 rue du Canal, Nlle-Orléans, Louisiane. 29janv—2PP

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet No 17,467, tirage à numéro simple, "Classe A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Deuxième gros lot de Dix Mille Piastres, mardi, 11 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. D. Avila, No 256 rue du Canal, entre Howard et Liberty, Nlle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: PHILIP BLASS. Résidence: 201 rue Remparts, coté sud, entre Girod et Lafayette, Nlle-Orléans, Lne. 29janv—2PP

Avis.

$5,000. Nlle-Orléans, 17 janvier 1881.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de John J. Schultes, No 592, DeKalb Avenue, Brooklyn, New York, le billet entier No 18,033, tirage à numéro simple, classe "A" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, mardi, 11 janvier 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres, aux bureaux de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et que le montant lui a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent du Southern Express Co., Nlle-Orléans. 29janv—2PP

Avis aux consommateurs de gaz.

RÉDUCTION DE PRIX.

Bureau de la compagnie du gaz de la Nlle-Orléans, 14 janvier 1881.

A PARTIR du 31 mars prochain, le prix net du gaz sera réduit à deux piastres par 1000 pieds cubes, pour prompt payement.

Par ordre du Bureau des Directeurs, JAMES JACKSON, Président. 16 janv—3mPP

Demande

PAR une jeune fille, de deux petites chambres non garnies. Elles seraient préférées dans un cottage et doivent avoir le gaz. S'adresser, indiquant leur endroit et les conditions pour leur location, par la boîte de Poste No 1170.

N. B.—Il ne sera consacré aucune attention aux réponses faites à cette annonce, et dans lesquelles la situation des chambres et le prix de leur location ne seront pas mentionnés. 16 sa..

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur.

34......RUE BOURBON......34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets. 28oct—6m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 JANV.—CLASSE No 24.

Tirage de 4 heures P. M.

44 59 35 60 37 66 19 5 45 42 7 [illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les Salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature.

Ce 28 janv 1881—4 heures P. M.

[illegible], Commissaires.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Emplacements de choix pour affaires, dans les 1er et 2e Districts.

Le magasin en briques à quatre étages, rue Tchoupitoulas No 3, entre les rues Canal et Commune, maintenant occupé par MM. G. W. Dunbar's Sons, Premier District.

Le magasin en briques à trois étages et résidence de famille, au coin des rues Bourbon et Conti, Deuxième District.

Un lot de terre vacant rue Dumaine, entre les rues Derbigny et Roman, Deuxième District.

A des conditions faciles et long crédit.

Succession de Marie Mathilde Colvis, décédée, femme de Pierre Elie Henri Sicard.

No 1651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 5 mars 1881, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division [illegible], signé le 28 janvier 1881, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés décrites suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et tous les droits de passage, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bourbon, Bienville et Royale, formant le coin sud des rues Bourbon et Conti, et ayant, mesure américaine, 27 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Conti sur 63 pieds 11 pouces et 3/8 de face à la rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques, à trois étages avec un attique, le rez-de-chaussée occupé comme magasin de groceries de famille par M. S. E. Frank depuis 15 ans, les étages supérieurs divisés en dix chambres, vestibule d'entrée sur la rue Conti, balcon de fer sur la rue Conti, une cuisine en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale, le rez-de-chaussée occupé comme boutique d'horloger par M. D. Meunier et contenant quatre chambres dans les étages supérieurs, latrines, water works, etc. La propriété ci-dessus est vendue sujette à un bail à M. J. B. Frank sur le pied de soixante piastres par mois payable mensuellement et expirant le [illegible] 188.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Canal, Commune et Magasin, et désigné par le No 17, sur un plan dressé par J. Pilié, daté du 3 décembre 1833 et déposé au bureau de H. B. Cenas, notaire. Le dit lot ayant, mesure américaine, 24 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 24 pieds 10 pouces et 2 lignes et demi sur la ligne qui le sépare du lot No 18 et 85 pieds et 3 lignes et demie sur la ligne qui le sépare du lot No 16.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à 4 étages, portant le No 3, occupé par MM. G. W. Dunbar's Sons. Cette propriété est vendue sujette à un bail à MM. G. W. Dunbar's Sons, sur le pied de cent piastres par mois payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1881. Les deux propriétés ci-dessus [illegible] appartenant à la défunte Mme Sicard, en vertu d'un acte de partage entre les héritiers de Joseph Colvis passé devant E. Bouny, notaire, à la date du 16 mars 1869.

3° Un certain lot de terre avec tous les droits, passages, privilèges et avantages qui en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Derbigny et Roman, et désigné par le No 4 sur un plan particulier tiré par [illegible] Castaing, arpenteur, mesurant, mesure américaine, 35 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 128 pieds et 6 lignes de profondeur, le dit lot est composé de parties de deux lots désignés par les Nos 3 et 7 sur un plan de J. Pilié, déposé le 13 mars 1832, au bureau de [illegible], ex-notaire de cette ville. Etant la même propriété acquise par P. E. Sicard de H. St Amand, par acte passé par devant E. Bouny, notaire, le 2 avril 1869.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance en quatre termes égaux à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets des acquéreurs à leur ordre, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à payement final et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue jusqu'à payement [illegible]. Actes de vente devant E. Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 janv—29 fév 5 12 19 26 mars 5.

Propriété de valeur et non occupée.

Succession d'Eliza P. Macias.

No 1509—Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau 46 rue Royale—MERCREDI, 2 mars 1881, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 27 janvier 1881, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés décrites suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, situé dans le faubourg St. Jean, Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cinquième, Sixième, St Jean et Washington, désigné comme le lot numéro 1 de l'îlet numéro 18 sur un plan de C. Giroux déposé dans le livre des plans, plan numéro 56 du bureau de A. Chiapella, alors notaire en cette ville, le dit lot mesurant 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue St Jean sur 128 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec toutes les appartenances et dépendances, étant la même propriété acquise par la dite défunte Macias par achat de A. F. Biet, par acte devant A. Barnett notaire, daté du 4 mars 1873.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui y trouvent, le tout en dilapidation, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghien, Craps, Bourgogne, Dauphine et Poètes, mesurant 30 pieds de face rue Craps, sur 90 de profondeur.

3° Quatorze lots contigus de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clark, Baudin, D'Hémécourt et Genois, désignés par les Nos 1 jusqu'à 14 inclusivement, sur un plan de A. Castaing, daté du 22 janvier 1862, ayant les dimensions suivantes, savoir: Les Nos 1, 2, 3, et 5 mesurent chacun 27 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Baudin sur 100 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, le No 1 formant le coin des rues Baudin et Clark, les Nos 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 29 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur. Les Nos 10, 11, 12, 13 et 14 mesurent chacun 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue D'Hémécourt sur 100 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur, le No 10 formant le coin des rues Clark et D'Hémécourt, étant la même propriété acquise par la dite défunte Mme Macias, par achat de Wm Nicholas Schmidt, par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 26 septembre 1870.

4° Un lot de terre, situé dans le même Premier District, dans l'îlet borné par l'Avenue Hagan, et la rue Clark, Commune et D'Hémécourt, désigné par le No 117, composé de quatorze lots de terre, numérotés de 1 à 14 inclusivement, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui en dépendent. Acquis par la dite défunte Mme Macias, par achat d'Octave Anfoux, par acte devant le dit Robert J. Ker, notaire, daté du 16 mai 1871.

5° Un autre lot de terre situé dans le premier district, désigné par le No 114, borné par l'avenue Hagan et les rues D'Hémécourt, Baudin et Clark, d'après un plan de A. D'Hémécourt daté du 16 février 1849, subdivisé en 22 lots de terre, numérotés de 1 à 22 inclusivement, étant la même propriété acquise par la dite défunte Mme Macias, par achat d'Octave Anfoux, par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 12 juin 1871.

6° Dix-sept lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges ou servitudes et dépendances, situés dans le premier District, composant tout l'îlet borné par les rues Commune, Génois, D'Hémécourt et Clark, et désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement, de l'îlet No 116 suivant un plan tiré par G. T. Dunbar, daté du 12 décembre 1848, et suivant une copie faite par J. A. D'Hémécourt le 16 février 1849, tous deux déposés au bureau de Jules Mossy, notaire en cette ville; les dits lots ayant les dimensions suivantes, savoir: les lots Nos 1, 2, 7 et 8, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue D'Hémécourt; les lots No 3 et 6 chacun 34 pieds 7½ pouces de face à la même rue; les lots No 4 et 5 chacun 34 pieds 7 pouces de face à la même rue; les dits lots de 1 à 8 inclusivement mesurant chacun 180 pieds de profondeur; le lot No 5, 34 pieds 8 pouces de largeur dans le fond; le lot No 7, 34 pieds 7 pouces de largeur dans le fond; le lot No 1 formant le coin des rues D'Hémécourt et Génois, et le lot No 8 formant le coin des rues Clark et d'Hémécourt. Les lots Nos 9 à 16 inclusivement formant toute la façade sur la rue Commune, le lot No 9 forme le coin des rues Commune et Clark sur laquelle dernière rue il mesure 177 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur et face. Le lot No 16 forme le coin des rues Commune et Génois, sur laquelle dernière rue il mesure 126 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur et face. Les lots Nos 9, 10, 11, 12, étant bornés par les lots Nos 5, 6, 7 et 8, dans le fond et les lots Nos 13 à 16 inclusivement, étant bornés par le lot No 17 dans le fond, le dit lot No 17 mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Génois, sur 138 pieds 6 pouces de profondeur.

Lesquels dix-sept lots de terre forment tout l'îlet No 116 laquelle propriété a été acquise par la dite Mme Macias, par achat de John H. O'Connor, par acte devant S. Magner, alors notaire en cette ville, daté du 6 juillet 1866, enregistré au bureau des aliénations, livre 95, folio 293.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un à deux ans, en billets garantis par le privilège de vendeur sur la propriété, portant huit pour cent d'intérêt, avec les clauses usuelles, non aliénando, cinq pour cent de frais d'avocat en cas de poursuite, transfert de polices d'assurance, et le paiement par l'acquéreur de toutes les taxes dues dans l'année 1881, pendantes et en outre du prix d'enchère.

Les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, devant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

30 janv—30—5,12,19,24 fév—3 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

JUGEMENT.

Succession d'Eliza P. Macias, Cour Civile de District.

Paroisse d'Orléans No 1509.—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale entre les rues Douane et Bienville. JEUDI, 10 février 1881, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 27 janvier 1881, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir:

Un certain jugement rendu par la Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, No 43,785, des rôles de la dite cour, rendu le 12 et signé le 13 avril 1870, et affirmé par la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane en faveur de la veuve P. Macias, pour la somme de six mille piastres, avec intérêts à huit pour cent par an, à partir du 12 juin 1872, jusqu'à payement, avec les frais et dépens contre le Dr C. Anfoux.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux. 29 janv—30, fév 3,5,10.

L'ECONOMIE

Est le chemin de la fortune, et ce chemin conduit au grand magasin de MEUBLES et de MIROIRS de MONTGOMERY, bâtisse Moresque, où peut se voir le plus grand assortiment de Meubles, Miroirs français et allemands, fins et ordinaires qui soient dans le pays, aux plus bas prix.

Aussi, en magasin, 1500 lits-cottages, à colonnes hautes et basses, 500 douzaines Chaises en roseaux et en bois, 200 douzaines Lavabos simples ou s'ouvrant, 200 Bureaux à dessus en bois ou avec marbre, Articles convenables pour le commerce de la campagne qui seront vendus un peu au-dessus des prix coûtants.

Gagnez du temps et de l'argent en allant au magasin où vous trouverez un fonds de marchandises qui vous permettra de faire de bons choix.

Marchandises livrées sans frais de charroi.

R. M. & B. J. MONTGOMERY. 26 déc—2maMD

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

59 Rue de Chartres, COIN BIENVILLE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.

VIENT de déballer un très grand assortiment de livres, comprenant les collections complètes des auteurs modernes.

Editions illustrées à bon marché—de Dumas, Montépin, Gaboriau, Ponson du Terrail, Eugène Sue, de Lalandelle, Gourdrecourt, Soulié, Duplessis, Dubois Gobey, etc., etc., etc.

HENRI GREVILLE—		
La Maison Frappier	2 Vols	$2 00
Dosia	1	1 25
Nouvelles Russes	1	1 25
Lucie Rodey	1	1 25
Ariadne	1	1 25
Les Epreuves de Raïssa	1	1 25
Sonia	1	1 25
Marier sa fille	1	1 25
L'Héritage de Xénie	1	1 25
L'Amie	1	1 25
La Niania	1	1 25
Les Koumiassine	1	1 25
[illegible]—		
La Vieille Garde	1	1 25

Théophile Gautier—Mlle de Maupin—Le Roman de la Momie—Spirite—Les Jeunes France ... $1 25 le vol.

Camille Flammarion—Récit de l'Infini, les Mondes réels et les Mondes imaginaires—La Pluralité des Mondes Habités ... $1 40 le vol. La terre au ciel ... 2 50

Mme Augustus Craven—Récit d'une Sœur ... 2 vols ... $3 00. Fleurange ... 2 ... $2 40

Emile Zola—L'Assommoir, Nana, Les Soirées de Médan, le Roman Expérimental ... $1 25 le vol.

Le Rév. P. Didon—Indissolubilité et Divorce ... $1 25

Alph. Daudet—Fromont Jne et Risler aîné ... $1 25

H. de Balzac—Œuvres complètes, en 18° broché, chaque volume ... 50

A. Debay—Hygiène et Physiologie du Mariage ... $1 25

Nouvelle bibliothèque choisie, collection grand in 18° Dentu (Choisi) ... Romans et nouvelles, des meilleurs auteurs contemporains à 40 cts le volume.

Papiers peints, assortis et bordures.

Papeterie, articles pour l'école, livres classiques, ouvrages de Piété, Paroissiens, images, etc., etc., chapelets et médailles.

Régistres, Papiers écolier, Encres, Plumes, etc.

Reliure, la maison se charge de toutes sortes de reliures aux prix les plus réduits.

Cabinet de Lecture 75 cts. par mois. 28 jan—

A. Brousseau's Son,

17 RUE DE CHARTRES.

TAPIS

DES DERNIERS GENRES ET MODÈLES.

Le plus grand stock du Sud.

ARTICLES DE TAPISSERIE.

Les prix conviendront à tous. 9 janv—

Importation Directe!

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS, dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI—

le reste de leur stock en Fourrures Capes, Manchons, etc, —ET— Jupons de Feutre de Fantaisie. 5 janv—

MODES ET ROBES.

Modes d'Automne et d'Hiver —CHEZ—

Mme E. FOERSTER,

Etablissement de Modes et de Couture,

15......RUE BARONNE......15

En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en Chapeaux et Bonnets Parisiens en soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles. Toques et Capottes pour fillettes et enfants. Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est LA CONFECTION DES ROBES, selon les derniers et les plus élégants modèles de Paris. ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15......RUE BARONNE......15 7nov—6m

ENCORE UNE TUILE POUR LA CONCURRENCE!

La grande exterminatrice des PRIX ÉLEVÉS lance une fois de plus au public un de ses cris de guerre qui font accourir la foule anxieuse de satisfaire ses goûts avec une somme minime.

PREMIÈRE BOUSCULADE!!

Bottes claquées, pour demoiselles, 75c la paire.

Bottes claquées, pour dames, $1 la paire.

Bottes en peau, pour fillettes, 75c la paire.

Brodequins en peau, pour fillettes, 75c la paire.

Pantoufles en drap, à dessins, pour dames, 50c la paire.

Bottes lacées, pour bébés, 25c la paire.

Splendides bottines pour messieurs, $1.50 la paire.

Bons brodequins, en peau, pour enfants, 75c la paire.

Belles bottes à talons, pour enfants, 75c la paire.

Bottes à boutons, claquées, $1 la paire.

Et plus de 200 caisses de souliers d'autres genres offerts dans les mêmes proportions que la liste ci-dessus.

PRESSEZ-VOUS!! VIVEMENT!!

Toujours en vente :

LE BLACK CROOK! LA BOTTE FAUCHE!

Pantoufles pour bals. Souliers vernis pour messieurs.

Et tous les derniers genres de chaussures pour dames, demoiselles et enfants.

10,000 catalogues à la disposition du public. On en expédie sur demande, dans toutes les parties du pays.

Articles pour la campagne, pour hommes, demoiselles, dames et enfants.

L'Etoile Rouge!

Coin Canal et Baronne. NLLE-ORLEANS, LNE.

ARTHUR DURIEU, PROPRIETAIRE.

GRAND DEPOT DE TAPIS ET DE TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO., 100 RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures.

Toiles cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain, Nattes coco, Rotin et Napier. Tapis de [illegible] et Nattes de l'Inde et de [illegible]. Cretonnes françaises et anglaises, Soies crues et jutes. Terreys. Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.

Axminster, Moquette et velours, [illegible], Bruxelles, et tapisserie de, tapis Ingrain et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, dorures genres de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs.

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers. 21sept—6m

Aux propriétaires fonciers et aux contribuables.

Listes de taxes.

Assessements d'Etat et de Ville de 1881.

Le soussigné continue comme par le passé à donner toute son attention à tout ce qui concerne l'assessment, et se charge:

1° De préparer, d'écrire et de remplir les listes de taxes ou d'assessements, que les assesseurs distribuent en ce moment aux contribuables. 2° De s'assurer du montant de l'assessment, inscrit sur les listes, par le Board des assesseurs et d'en faire, aux intéressés, un retour rigoureusement exact. 3° De soumettre au Board des assesseurs toute demande ou pétition de réduction (juste et équitable) et d'en faire connaître le résultat obtenu. 4° De payer les taxes et licenses d'Etat et de Ville. 5° Afin d'obvier à une perte de temps considérable des procurations spéciales, sont à la disposition des parties intéressées et n'attendent que leur signature. Ceux qui voudront bien me confier la conduite de leurs assessements, peuvent être assurés que leur mandat sera rempli avec le plus grand soin et dans le plus bref délai possible.

T. BAILLY-BLANCHARD, 9, rue Carondelet. 23 janv—8t

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES

—ET—

Magasin d'Art. L. UTER,

38......RUE ROYALE......38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES —ET DE— TRUMEAUX qu'il y ait au Sud, de tous les genres, de toutes les grandeurs et de tous les prix; aussi, la collection la plus complète et recherchée de GRAVURES —ET DE— PHOTOGRAVURES, dans cadres des genres les plus élégants et les plus artistiques.

Un immense assortiment de STORES POUR FENÊTRES, CORNICHES, LOUPES DE RIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions; aussi MATÉRIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES, CORDES A PORTRAITS et GLANDS.

Les ordres de la campagne, en gros et en détail, exécutés promptement. 18déc—

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques :

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et en assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse LOUIS GRUNEWALD, 127 CANAL et 18 BARONNE. 29janv—

CHEZ

WERLEIN

135 - - RUE DU CANAL - - 135

SE TROUVENT LES

Meilleurs Cadeaux pour les Fêtes,

LES PIANOS CHICKERING

LES PIANOS MATHUSHEK

Ces PIANOS durables, d'un son pur et large, se vendent plus que les autres sur ce marché, et sont les meilleurs qui se puissent avoir.

Orgues de salon, les plus récents Morceaux de Musique, Livres reliés Folios, Méthodes, Couvertures de Piano, Tabourets, Pupitres, etc., Instruments de Musique de tout genre, y compris flûtes à bec, Accordéons, Harmonicas de bouche, vendus à très bas prix.

Vieux Pianos acceptés en paiement en partie de Pianos neufs. Un examen de mon stock convaincra ceux qui sont intéressés à faire quelque achat.

P. WERLEIN,

135 rue du Canal. 24 déc—

ALBERT VOORHIES, AVOCAT.

A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée). 4 oct—

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

9sept—1an LEONORA FABS.

Rideaux de dentelle de Bruxelles, MOUSTIQUAIRES, ETC.,

Nous signalons à l'attention particulière des acheteurs notre nouvel assortiment de

Rideaux de dentelle de Bruxelles,

Rideaux Français brodés de dentelle

RIDEAUX de Dentelle Nottingham.

Moustiquaires brodées de dentelle

Et une variété choisie de

ARTICLES DE MENAGE

Qui viennent d'être reçus.

D. H. HOLMES,

15 Bourbon | 155 Canal | 14 Dauphine 19 jan—

MAGASIN D'ART —DE— LILIENTHAL

121 - RUE DU CANAL - 121

(Maison Tosso.)

PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moulures.

Je ferai les Photographies les meilleures et des derniers genres et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions Plus raisonnables que jamais.

Eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offre au public des avantages qui méritent d'être pris en considération. Des articles de tous genres de mon [illegible] sont un magasin, et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL, Propriétaire. 5 déc—